

Concours 19-05
AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE
POSTE DE SUPPLÉANCE

DIRECTION ADJOINTE

Nature du poste : Le Conseil est à la recherche d'une personne qualifiée et certifiée pour assumer les responsabilités inhérentes au poste de direction adjointe.

Endroit : École secondaire catholique Ste-Marie, New Liskeard

Date d'entrée en fonction : Dès que possible, pour une période indéterminée

Taux horaire : en conformité avec la grille salariale établie pour les directions d'école

Langue de communication : français

Compétences et exigences recherchées :

- Membre de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario
- Posséder ou être en voie d'obtenir les qualifications de formation à la direction partie 1 (avant l'entrée au poste afin d'avoir le statut de direction)
- Faire preuve de leadership
- Posséder les connaissances et les aptitudes pour accomplir les tâches pédagogiques et administratives reliées à la direction
- Capacité à développer des partenariats communautaires
- Spécialiste en éducation de la foi ou un engagement à le compléter

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande **en indiquant clairement le numéro du concours dans le sujet**, et accompagnée leur **curriculum vitae** et **tous les documents énumérés ci-dessous** au plus tard **le 18 janvier 2018** à 16 h à l'adresse courriel suivante :

emploi@cscdgr.education

Siège social, 896, promenade Riverside, Timmins, Ontario, P4N 3W2

Téléphone 705 267-1421, Télécopieur 705 267-7247

Important – Veuillez noter que le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières considérera les candidatures qui répondent aux critères suivants :

- Votre demande est envoyée par courriel à emploi@cscdgr.education seulement
- Le numéro du concours est indiqué dans le sujet du courriel
- Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae sont rédigés en français
- Vous avez joint à votre candidature une copie de vos diplômes ou votre certificat d'enseignement de l'Ontario et votre carte de qualification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario le cas échéant
- Toute personne employée auprès du CSCDGR doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avec vérification auprès du secteur vulnérable avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi

Tout en vous remerciant de votre intérêt, nous tenons à préciser que nous ne communiquerons qu'avec les candidates et les candidats retenus aux fins d'entrevues.

« Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi »